

Le municipal



**Port-Daniel-
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Septembre 2021

Volume 21 N° 3

Dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens, la municipalité vous invite à communiquer, à vos conseillers respectifs, tout problème qui pourrait survenir dans vos districts (ex : déneigement des routes, chiens errants, fossés non nettoyés, lumières de rue, etc.)

District #1 : Hartley Lepage
Téléphone : (418) 689-0848

District #2 : Mireille Langlois
Téléphone : (418) 396-2745

District #3 : Denis Langlois
Téléphone : (418) 752-4157

District #4 : Marc-Aurèle Blais
Téléphone : (418) 680-2918

District #5 : Marie-Ève Allain
Téléphone : (418) 689-0874

District #6 : Sylvie Blais
Téléphone : (418) 396-2304

Pour le maire : Henri Grenier
Téléphone : (418) 751-3156



**Séances ordinaires 2021 à la salle communautaire de la Maison Legrand
(selon les mesures sanitaires en vigueur)**

Lundi, 13 septembre

Lundi, 4 octobre

Lundi, 15 novembre

Lundi, 13 décembre

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous en cette fin de mandat!

Eh, oui, en novembre prochain, vous aurez à vous prononcer sur le choix de vos candidats pour un prochain mandat de quatre (4) ans, lesquels vous représenteront au niveau local, régional, provincial et national.

En ce qui me concerne, je suis fier du travail accompli! Est-ce que nous aurions pu faire mieux ou en faire plus! Sûrement, mais nous devons garder à l'esprit, que selon notre plan de développement, qui d'ailleurs fut préparé avec l'aide de professionnels et, qui est issu d'une consultation citoyenne, la municipalité se donnait jusqu'en 2030 pour améliorer de façon significative son portrait, son image, son offre de services, son attractivité ainsi que la qualité de vie de ses résidents. C'est un plan ambitieux, mais réaliste et réalisable.



Parmi les projets réalisés durant ces quatre (4) dernières années, nous avons celui de la conversion de l'ancien aréna de Port-Daniel en garage municipal, caserne-incendie et rafraîchissement de la salle communautaire, la rénovation et l'agrandissement du Centre multifonctionnel, la rénovation du Centre Plein Air La Souche, la mise à niveau du quai de l'Anse-à-la-Barbe et du quai de Port-Daniel à l'ouest du kiosque touristique, l'installation des quais flottants, l'amélioration

des routes municipales et des trottoirs, un nouvel éclairage et la peinture extérieure de la Maison LeGrand, de nouveaux arrangements floraux et l'ajout de mobilier urbain, l'illumination du pont des motoneiges, le parc intergénérationnel incluant un terrain de tennis, l'aide financière de 50 000\$ à chaque école primaire (3) de la municipalité pour l'amélioration de leur cour d'école, le paiement des frais de scolarité pour nos jeunes du primaire et du secondaire, l'inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine paysager de la municipalité, dons aux églises, aux organismes du milieu, au gym communautaire...



Au cours des prochains mois, la municipalité procédera à l'installation d'une nouvelle signalisation sur ses routes, un nouvel éclairage au DEL sur l'ensemble de son territoire ainsi qu'au resurfaçage et à la mise en forme de plusieurs de ses routes.

Suite...mot du maire

De plus, vous verrez, sous peu, la construction d'une résidence de 24 logements pour personnes âgées et le début de la rénovation et de l'agrandissement de l'aréna municipal.



Un projet qui s'est avéré plus ardu que je ne le pensais, c'est celui de l'alimentation et de la distribution en eau potable et de la collecte et du traitement des eaux usées dans le secteur Gascons. Durant la préparation des plans et devis pour construction, avec l'aval du Ministère des Affaires municipales, nous apprenions que le puits qui devait alimenter la population en eau potable, ne pouvait être utilisé pour des problèmes de capacité. Mais, nous n'avons pas baissé les bras pour autant et après maintes représentations au niveau gouvernemental, nous avons pris la décision d'utiliser l'eau de la municipalité de Chandler, à partir du réservoir de New-Port et ce, en accord avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) pour alimenter nos résidents.

Les études techniques et environnementales sont complétées et il ne reste qu'à peaufiner l'entente avec la Ville de Chandler pour finaliser les plans et devis qui nous serviront à lancer les appels d'offres. Ce qui signifie qu'au printemps 2022, nous devrions être en début de travaux.

J'aimerais également vous souligner, que durant ces quatre (4) dernières années, nous sommes allés chercher des aides gouvernementales pour la réalisation de ces projets, aides totalisant un peu plus de 20 millions de dollars et que nous avons maintenus un taux de taxe foncière résidentielle à 59 cents du 100\$ d'évaluation, taux parmi les plus bas de la province. Ces aides financières gouvernementales excluent l'aide de plus ou moins 26 millions de dollars pour la réalisation du projet aqueduc-égout du secteur Gascons.

Enfin, je pense qu'il est important que vous soyez informés sur la gestion de la municipalité et sur ce, je me joins aux membres du conseil, à la direction et aux employés pour vous souhaiter une bonne saison automnale.

Henri Grenier, maire



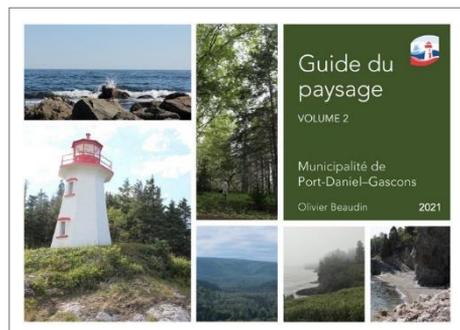
L'inventaire du patrimoine paysager et le Guide du paysager sont enfin prêts !

Ce deuxième volume fut élaboré lors de mon deuxième stage d'été. Le premier volume étant consacré au patrimoine bâti, ce dernier volume traite de tous les paysages de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons! Les deux inventaires se complètent, les éléments bâtis de notre territoire font partie intégrante des paysages, c'est pourquoi il était important d'avoir une première documentation afin d'analyser leur importance et leur rôle.

Pour consulter les deux inventaires, ainsi que leur guide respectif, rendez-vous sur le site internet de la municipalité au munpdg.ca (onglet patrimoine), à la bibliothèque Bonheur d'Occasion ou au point de services de Gascons.



L'inventaire du patrimoine bâti et le Guide de l'architecture patrimoniale comptent ensemble plus de 600 photographies.



L'inventaire du patrimoine paysager et le Guide du patrimoine comptent ensemble plus de 450 photographies.



Vous êtes une personne âgée et/ou handicapée et vous aimeriez recevoir une à deux fois par semaine, un bon repas complet chaud et équilibré pour 5,00\$ qui comprend la soupe, plat principal et dessert.

Le Centre d'action bénévole St-Siméon/Port-Daniel offre le service de popote roulante. Livraison à domicile les mardis et jeudis entre 11h00 et midi.

Vous voulez plus d'informations ou vous inscrire, veuillez communiquer avec Sylvia au 418-752-5577 poste 2

BUREAUX DE POSTE DE PORT-DANIEL ET GASCONS



Peuvent accueillir vos piles usagées et batteries rechargeables de tout genre.

Vous n'avez qu'à les déposer dans la boîte à cet effet. Un beau geste pour la planète.

Messes dominicales

Samedi : 19h Gascons

Dimanche : 11h Port-Daniel

Info: Gaby ou Béatrice

Maison des Jeunes – L'envolée Jeunesse

Ouverture : 7 septembre 2021

Aux heures habituelles

Venez nous voir !

GAGNANTS DU CONCOURS LOCAL **FLEURIR LE QUÉBEC**

Un prix de 50\$ est remis aux personnes gagnantes suivantes:



- District #1 : Roberta McInnis
- District #3 : Léonidas Langlois
- District #4 : Albertine Blais
- District #5 : Jean-Marc Allain

BIBLIOTHÈQUE BONHEUR D'OCCASION

La bibliothèque Bonheur-d'Occasion est à la recherche de bénévoles. L'automne est à nos portes, vous avez besoin d'une sortie une fois par semaine, nous sommes là. Vous pouvez communiquer avec Suzanne Langlois : 418-396-3175 /418396-1308 ou 418-396-5225 poste 4

Au plaisir de vous rencontrer,

Suzanne Langlois, responsable

ÉCOCENTRES DE LA MRC DU ROCHER PERCÉ

Les écocentres de la MRC du Rocher-Percé accueillent autant la clientèle résidentielle que commerciale. Cependant, les modalités d'accueil diffèrent selon ces deux clientèles.

Clientèle résidentielle

La clientèle résidentielle a droit d'apporter à l'écocentre **150 pi³ de matières** par année. Voici quelques instructions :

1. À votre arrivée à l'écocentre, vous devez vous rendre au bâtiment d'accueil;
2. Pour les propriétaires et les locataires, une preuve de résidence est exigée;
3. Chaque adresse résidentielle sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé a droit à 150 pi³ par année sans frais;
4. À compter de 151pi³, les voyages seront chargés en fonction du type de matière et le volume (voir grille tarifaire ci-dessous).

Si vous réalisez un voyage pour un autre citoyen, une procuration est nécessaire pour vous autoriser à apporter le voyage à l'écocentre. Pour ce faire, vous devez demander au citoyen demandeur de compléter le [formulaire de procuration en ligne](#) ou d'en rédiger une version manuscrite avec les mêmes informations pour vous autoriser à réaliser les voyages à son nom. Notez qu'un maximum de 150pi³ peut être accepté sans frais pour chaque adresse résidentielle.

Matières acceptées	Coût
Métaux / matières recyclables/peinture et huile/pneus/encombrants/résidus verts/résidus domestiques dangereux (RDD) produits électroniques en fin de vie utile (PEFVU)	gratuit
Bois sain/bois non sain/résidus de construction/glacières en styromousse	.50\$/pi ³
Ordures ménagères et autres déchets/matériel de pêche/voyage non trié (les voyages disposés tels quels nécessitant un tri par l'opérateur	2.00\$/pi ³
Résidus d'agrégats (béton, brique, pierre, asphalte)	Variable Appelez-nous au 418-385-4200
Cages à homard	7\$/cage

Pour plus d'informations : ritmrg.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Qui peut se présenter aux élections municipales?

Les conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil sont établies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Conditions d'éligibilité

Pour l'élection 2021, vous pourriez être éligible à un poste de membre du conseil si vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale en satisfaisant aux critères suivants

1. Être âgée ou âgé de 18 ans ou plus le 7 novembre 2021;
2. Être une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien le 1er septembre 2021;
3. Ne pas être sous curatelle le 1er septembre 2021;
4. Ne pas avoir été reconnue ou reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse depuis le 31 août 2016;
5. Ne pas être dans une situation d'inéligibilité en raison d'un emploi (p. ex. : membre du personnel électoral, employée municipale ou employé municipal) ou d'infraction à des lois du Québec ou du Canada;
6. A) Être domiciliée ou domicilié sur le territoire de la municipalité le 1er septembre 2021 et au Québec depuis au moins six mois à cette même date;
OU
b) Être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupante ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 1 an le 1er septembre 2021 (p. ex. : être propriétaire d'un chalet)
7. Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins un an le 1er septembre 2021.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité de Port-Daniel-Gascons

Scrutin du 7 novembre 2021

Par cet avis public, Madame Marlyne Cyr, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Du lundi au jeudi : 8h30 à midi et 13h00 à 16h00

Le Vendredi : 8h30 à midi

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Jour de vote par anticipation: **Lundi 1^{er} novembre 2021**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* cris.

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le **mercredi 27 octobre 2021**.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **15 octobre 2021**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le **vendredi 5 novembre 2021 à 16h30**.

1. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Madame Monette Briand**
2. L'adjointe d'élection suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature: **Madame Mélissa Castilloux Allain**
3. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Marlyne Cyr, présidente d'élection ou **Madame Mélissa Castilloux Allain, adjointe d'élection**

Adresse : 494, route 132 Port-Daniel

Téléphone : 418-396-5225 poste 7 option 3

Donné à Port-Daniel-Gascons, le 1^{er} septembre 2021

Marlyne Cyr, présidente d'élection

Le mot d'Alex Wojciechowski, Directeur de la cimenterie McInnis

Bonjour!

L'été à l'usine s'est très bien déroulé, avec une production ante, une demande des clients toujours plus forte, et la poursuite de l'intégration de notre entreprise avec son nouveau partenaire, Votorantim Cimentos North America (VCNA). De plus, la grande majorité de nos employés sont vaccinés contre la COVID-19, grâce entre autres au succès de nos cliniques à l'usine. Nous en sommes très heureux.

Ciment St Marys – Usine McInnis

VCNA comprend plusieurs filiales, incluant Ciment St Marys qui chapeaute toutes les cimenteries du groupe. L'usine de Port-Daniel maintiendra donc son nom « McInnis » à l'intérieur du groupe en tant que Ciment St-Marys, Usine McInnis. La plus jeune des compagnies de ciment implantée depuis 2012 joint donc une entreprise cumulant plus de 100 ans d'histoire au Canada. L'intégration se poursuit et plusieurs nouveaux collègues de St Marys ont commencé à venir soutenir nos équipes à l'usine au cours des dernières semaines.



Acquisitions d'équipements et améliorations

Notons aussi que plusieurs acquisitions d'équipement supplémentaire ont été rapidement confirmées grâce à l'arrivée du nouvel acquéreur, ajoutant à nos installations davantage de flexibilité dans ses opérations. Je prends pour exemple l'achat d'une nouvelle chargeuse de 2,5 M\$ à la carrière, permettant un gain d'efficacité considérable. Avec une capacité de 20 tonnes par godet, cette chargeuse remplit les camions de 100 tonnes de pierre en seulement 5 mouvements.

J'en profite également pour vous informer que des travaux importants d'aménagement du site sont en préparation pour 2022 : les plus importantes routes d'accès seront bétonnées et nous ajouterons aussi plus de végétation. En plus de rendre le coup d'œil beaucoup intéressant, cela améliorera l'écoulement de l'eau ainsi que le contrôle de la poussière sur le terrain mais aussi dans nos installations. En collaboration avec des collègues d'Amérique du Nord et du Brésil, notre équipe valide les détails et prépare les plans et devis. Ce sera une excellente nouvelle pour nos employés, fournisseurs, visiteurs et voisins.

Bourses d'étude

Je suis heureux de confirmer l'octroi de 5 bourses remises à des étudiants originaires de la Gaspésie, dont 3 viennent de Port-Daniel–Gascons :

Olivier Beaudin	Maîtrise en aménagement du territoire	\$1 000
Marie Tremblay	Génie biotechnologique	\$1 000
Jonathan Jones	Mécanique industrielle de construction et d'entretien / électromécanique de systèmes automatisés	\$ 500

Nous sommes fiers de contribuer à leur réussite académique!

Alex Wojciechowski,
directeur de la cimenterie McInnis





La Société Alzheimer Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine recrute des marcheurs élités

Depuis maintenant quinze ans, la campagne annuelle de financement de la **Marche pour l'Alzheimer** est la principale activité de collecte de fonds de la SAGÎM.

L'engagement d'un marcheur élités est de récolter un minimum de 200\$ en dons auprès de sa communauté, de sa famille ou de son entourage.

Comme marcheur élités, du 4 au 26 septembre 2021, tu seras invité, ainsi que les gens de ton entourage voulant t'accompagner, à **relever un défi personnel sportif**. Que ce soit une marche dans un nouveau sentier, une balade à vélo ou l'ascension d'une montagne, l'important c'est de choisir un défi qui te stimule et qui est à la hauteur de tes capacités. Si c'est possible, tu peux te prendre en photo ou à faire une courte vidéo lors de ton défi et nous faire parvenir le tout afin d'inonder nos réseaux sociaux de vos réalisations.

L'argent amassé avec cette campagne de financement sert à offrir aux proches aidants et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer des centaines d'heures d'aide et d'accompagnement.

Pour t'inscrire comme marcheur élités et obtenir ton formulaire ainsi qu'un dossard, il faut communiquer avec l'intervenant du point de service de ta région :

- Secteur Matapédia : Alphéda Leblanc - 418 865-0270
- Secteur Baie-des-Chaleurs (Bonaventure) - Myriam Parisé - 418 534-1313
- Secteur Baie-des-Chaleurs (Maria) - Claire-Hélène Philippe - 418 759-3131 poste 6
- Secteur Rocher-Percé - Jessica Aspirot - 418 689-6480
- Secteur Gaspé - Sonia Normand - 418 368-1616
- Secteur Estran/Murdochville - Marie-Berthe Bélanger - 418 393-3535
- Secteur Haute-Gaspésie - Jérémie Pelletier - 418 763-3334
- Secteur Îles-de-la-Madeleine - Stéphanie Thériault - 418 986-3881

Les entreprises et organismes peuvent également soutenir la SAGÎM en donnant une commandite pour l'événement. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître notre plan de visibilité.

Pour tout savoir sur la SAGÎM, visitez notre site Internet www.sagim.ca et suivez-nous sur

Facebook  Société Alzheimer Gaspésie Îles de la Madeleine

POUR NOUS CONTACTER



418-396-5225

Réception et taxation : poste 1

Inspecteur municipal : poste 2

Directeur des travaux publics : poste 3

Bibliothèque : poste 4

Loisirs, culture et tourisme : poste 5

Restaurant de l'aréna Marco-Sébastien Cyr : option 1

Activités de l'aréna Marco-Sébastien Cyr : option 2

Bureau d'accueil touristique : option 3

Parc Colborne : option 4

CPA La Souche : option 5

Directeur des loisirs, culture et tourisme : option 6

Service Incendie : poste 6

Administration : poste 7

Comptabilité : option 1

Secrétariat : option 2

Direction générale ou adjointe à la direction : option 3

Bureau du maire : poste 8

COLLECTE DES BACS – DÉCHETS, RECYCLAGE, COMPOST

SEPTEMBRE

L	M	ME	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6 Fête du travail (remis au 10)	7 	8	9	10 	11	12
13 	14 	15	16	17	18	19
20 	21 	22	23	24	25	26
27 	28 	29	30			

OCTOBRE

L	M	ME	J	V	S	D
				1	2	3
4 	5 	6	7	8 	9	10
11 Action de Grâce (devancé au 8)	12 	13	14	15	16	17
18 	19 	20	21	22	23	24
25 	26 	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	ME	J	V	S	D
1	2 	3	4	5	6	7
8	9 	10	11	12	13	14
15 	16 	17	18	19	20	21
22	23 	24	25	26	27	28
29	30 					

Source : Cindy Langlois, travailleuse du milieu pour personnes âgées de 65 ans et plus
Centre d'action bénévole Gascons/Percé 418-689-6023 poste 104



Le bois de mer, un joyau inestimé

Quoi de plus commun qu'une plage recouverte de bois de mer en Gaspésie. Mais quel parcours entreprend ce type de débris marin, de son apparition dans un système d'eau douce à sa décomposition?

De la forêt à la plage

D'abord, ce bout de bois retiré de la forêt par un vent fort, le travail des castors, une coupe forestière ou une inondation, est transporté par les courants fluviaux, rencontrant sur son passage impasses et obstructions. De la taille d'un tronc ou d'une simple branche, le morceau de bois peut passer quelques semaines, des mois et même des années, à descendre le ruisseau pour rejoindre la rivière, puis le fleuve ou la baie. Ce parcours à obstacles travaille le bois qui se retrouve lessivé et blanchi par son passage de l'eau douce à l'eau salée. Arrivé à la mer, des processus hydrologiques comme les courants, les marées et la dérive littorale mobilisent les sédiments et les débris marins (bois, algues, coquillages) apportent enfin ce bois jusque sur nos plages. En se déposant tout en haut de la plage, à la limite des marées les plus hautes, les troncs travaillés s'installent dans le sable ou les cailloux. Ils captent les sédiments qui, autrement, s'échapperaient vers la mer avec les courants. Une fois bien implanté, le bois de mer joue un rôle critique contre l'érosion des berges et dans la stabilité des plages. En effet, des plantes de bord de mer, ainsi protégées des aléas marins, peuvent venir s'enraciner autour de ces troncs et branches. Leurs racines retiennent à leur tour les sédiments sur place. C'est ainsi que la végétation se rapproche du rivage, protégée par une armure de bois. Ce bouclier se décomposera ensuite grâce aux micro-organismes et insectes qui y élisent domicile. Le bois grouillant de vie sert ainsi de garde-manger aux oiseaux qui viennent le visiter.

Un habitat à protéger

Avec l'arrivée de l'été, les feux de joie seront à l'honneur sur nos plages, si chères à notre patrimoine. Le bois amené sur les plages par les vagues et marées finit souvent par nous réchauffer lors de ces rencontres familiales ou entre ami.es, empêchant leur destinée initiale de nourrir la biodiversité, de servir de protection pour les plantes et de conserver le sable ou les cailloux sur la plage. Comment pouvons-nous aider le bois de mer à échapper à cette tragique tournure d'événements? C'est facile! Il suffit de laisser le bois de mer là où il est déposé par les marées, d'amener son propre bois lorsqu'on fait un feu sur la plage et de parler de la destinée du bois de mer à notre entourage.

Comité ZIP Gaspésie

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL—GASCONS

Du lundi au jeudi

De 8h30 à 12h - 13h à 16h00

Vendredi : 8h30 à 12h00 Fermé en PM

Téléphone : 418 396-5225 Télécopieur : 418 396-5588



POINT DE SERVICES DE GASCONS

Du Lundi au Jeudi

De 8h à 12h - 13h à 16h00

Téléphone : 418-396-5225 poste 7 option 2

Télécopieur : 418-396-2333

Services administratifs fermés pour une période indéterminée
(point de services)

Les bureaux municipaux seront fermés pour
LA FÊTE DU TRAVAIL - LE 6 SEPTEMBRE
ACTION DE GRÂCE - LE 11 OCTOBRE
LE JOUR DU SOUVENIR : 11 NOVEMBRE



PROCHAINE PARUTION : DÉCEMBRE 2021

Si vous avez des communiqués à faire paraître dans le prochain bulletin municipal, veuillez-nous les faire parvenir au :

Fax : 418-396-5588 (identifiés pour le bulletin municipal)

Courriel : gascons@munpdg.ca

Courrier : 494, route 132 Port-Daniel Qc G0C 2N0